

INFORMATION JEUNESSE***La Place des possibles*****AG - 28.11.2018****PREAMBULE :**

- Le texte qui suit s'inscrit dans un contexte bien particulier puis qu'il s'agit de définir un nouveau projet pour l'information des jeunes à Rennes et sur le territoire de Rennes Métropole, suite à la décision du Centre Régional d'Information Jeunesse de séparer l'action locale de l'action Régionale, après 40 ans de coexistence.

- Ce texte affiche des ambitions qui s'inscrivent dans la continuité de l'action actuellement menée dont la pertinence et le dynamisme sont reconnus tant par ses nombreux partenaires que par les jeunes qui en bénéficient. En même temps, il exprime une volonté d'évoluer, de s'adapter, d'anticiper dans un environnement social, culturel, économique qui bouge.

- Ce texte a été élaboré dans le dialogue avec des jeunes, des citoyens rennais, des partenaires du CRIJ et l'équipe des salariés qui s'est fortement investie dans son écriture, montrant ainsi son attachement à la mission qu'ils exercent.

- Ce projet s'inscrit l'action dans la durée. Il fera l'objet d'évaluation au moins tous les 3 ans.

1. Une information de qualité pour tous les jeunes

En premier lieu, il y a la volonté de favoriser l'accès des jeunes à l'information dans tous les domaines qui les concernent, pour leur vie quotidienne et l'avenir qu'ils préparent et construisent.

- Cette information est fiable, exhaustive, objective, actualisée : c'est l'engagement du réseau national et européen de l'information jeunesse auquel le 4 Bis participe. Elle est le fruit du travail des informateurs et des partenaires avec qui ils sont en contact pour réaliser les outils d'information adaptés (outils papiers, numériques, d'animation ...).

- Cette information est mise à disposition des jeunes au 4 BIS, lieu dans lequel est proposé un accueil anonyme, libre, et gratuit à des horaires adaptés à leur rythme avec ou sans rendez-vous. Il s'agit d'un lieu dédié à l'écoute de leurs questions et au dialogue qui leur permet de s'approprier l'information dont ils ont besoin, accompagnés ou en autonomie, avec une attention particulière à ceux qui sont les plus éloignés de l'information.

- L'accueil des jeunes est assuré par des informateurs, professionnels de l'accueil. Ces informateurs, documentalistes et animateurs, participent à l'élaboration des dossiers et des outils d'information mis à disposition des jeunes et sont en capacité de proposer des actions collectives à tous les jeunes (visites de groupes, ateliers...).

- L'information ne peut pas être réservée à ceux qui se déplacent facilement ou sont aidés par leurs réseaux familiaux ou amicaux. L'accès égal pour tous à l'information nécessite que les professionnels du 4 BIS aillent au-devant des jeunes, dans les lieux où ils vivent ... quartiers, lycées, établissement de formations ... Ces démarches « hors les murs » s'appuient sur les partenariats et les professionnels aux contacts avec ces jeunes (Maison de Quartier, MJC, FJT, ...).

2. L'information autrement

Afin de faciliter l'accès à l'information, aux droits et à l'autonomie, il s'agit de mettre en lumière et de promouvoir les informations liées aux besoins et préoccupations des jeunes. Ainsi, le 4 Bis propose une offre adaptée sous la forme d'espaces dédiés (anonymes, confidentiels et gratuits), d'outils thématiques et de temps forts.

- Des espaces thématiques liés à la vie quotidienne des jeunes :

Point Info Logement Jeunes: espace d'accueil, d'information, d'accompagnement et outillage auprès des jeunes et des professionnels sur les questions liées au logement (aides financières, organisation de la recherche, législation ...). Le PILJ s'appuie sur un réseau de partenaires comme la CAF, Action logement, les amitiés sociales, la fondation Abbé Pierre ...

Point Accueil Ecoute Jeunes : espace d'information, de paroles et d'écoute autour de la santé, du bien-être avec des permanences thématiques : vie affective et sexuelle / addictions (consultation jeunes consommateurs ...). Le PAEJ est un lieu ressource à destination des jeunes et des adultes relais (parents, éducateurs...). Du matériel de prévention et des outils pédagogiques sont également mis à disposition. Il s'appuie sur un réseau de partenaires : CHGR, planning familial, l'ANPAA, l'ARS, le CGLBT ...

Point d'Accès au Droit : espace d'information et de sensibilisation à l'accès au droit. Le PAEJ accompagne les jeunes dans leurs démarches et réoriente vers les partenaires spécialisés : barreau des avocats, Ville de Rennes, CDAD, SOS Victime, MCE, la DIRRECTE, le défenseur des droits, la CIMADE ...

- Le Café Culturel Citoyen :

Permanence action culturelle : informe, conseille et soutient les jeunes dans leurs initiatives culturelles (jeunes organisateurs, 1er EP, vidéos ...), favorise l'accès à la culture pour les jeunes du territoire, développe les coopérations avec les structures jeunesse et les partenaires du territoire (Jardin Moderne, Antipode MJC, Le Block, La Source, ...).

- **L'insertion professionnelle** fait naturellement l'objet de nombreuses actions et interventions par ou avec les partenaires, à l'attention des jeunes en cours de scolarité, en recherche d'apprentissage ou d'emploi, suivis par We Ker, les MLDS, Pôle Emploi ... qui trouvent au 4bis un accompagnement personnalisé pour faire le point sur leurs envies, les possibilités offertes en termes de formations; dispositifs d'insertion, alternatives telles qu'un service civique, une expérience à l'étranger voire la création de leur propre activité.

Pour ce faire, des informations et outils tels que des temps forts organisés sur l'alternance, la diversification professionnelle en partenariat avec We Ker, Prisme ..., des ateliers CV et lettres de motivation, sur la recherche d'emploi via les réseaux sociaux, sur l'engagement et la réalisation de projets valorisant l'estime de soi et susceptibles, par ce biais, de provoquer une reprise de formation voire une reconversion, des rencontres avec des professionnels notamment du festival (partenariats avec les Trans, Travelling, Mythos ...) sont proposés.

- **Permanence Initiatives :** informe, conseille et soutient les jeunes pour passer de l'idée au projet (méthodologie de projet, valorisation, création d'association...) sur différents thèmes : citoyenneté, culture, mobilité internationale, écocitoyenneté en lien avec les partenaires du territoire : CRIDEV, Keur Eskemm, JTM, BUG et les équipements socioculturels du territoire ...

- **Permanence Création d'activité :** accompagner l'émergence de projets économiques en lien avec un réseau de partenaires : Pépite, Elan Créateur, l'ADIE ...

- **Des journées d'information, des forums organisés en interne ou en partenariat**, exemple : Forum Job, Semaine du logement, Tam Tam, les Mercredis de l'alternance ...
- **Des permanences ponctuelles ou régulières d'organismes et associations de jeunes** menant des actions en direction des jeunes : Tandem, SOS Handicap, Centre du bénévolat ...
- **En support, la création de documents d'information** (guide Se Loger dans Rennes Métropole, brochures Jobs, outil ludo pédagogique Pas à Pas ...) adaptés régulièrement à des publics, des situations particulières, des évènements.

3. L'information au carrefour de la citoyenneté des jeunes

Depuis de nombreuses années, le CRIJ Bretagne s'est distingué en développant des actions et des manifestations qui accompagnent le parcours des jeunes dans leurs talents, leur engagement bénévole, leur prise de responsabilités et l'exercice de leur citoyenneté. Le 4 Bis poursuit sur cette voie en lien avec les collectivités locales, institutions et associations qui suscitent et soutiennent l'implication des jeunes.

- L'animation de la bourse FRIJ (Fonds Rennais d'Initiatives Jeunes) et des bourses été, l'accompagnement et la valorisation des projets de jeunes et leurs initiatives culturelles, sociales, économiques, écologiques, de solidarité internationale ...
- Le soutien aux projets collectifs de jeunes et particulièrement à la pépinière d'associations de jeunes.
- L'établi : outil de sensibilisation à l'écocitoyenneté et à la santé - environnement.
- Le soutien à l'expression publique des jeunes.
- Parcours : dispositif de médiation culturelle pour immerger des jeunes au cœur des festivals de la métropole (Mettre en scène, Travelling, Mythos, ...).
- Prévention par les pairs : Prev'en ville, Happy Kit ...
- L'accompagnement du dialogue jeunes/élus.
- La contribution des jeunes aux instances associatives, à commencer par celle du SIJ.
- Les grands évènements dans lesquels des jeunes s'impliquent avec les professionnels du 4 Bis et de nombreux partenaires : Quartiers d'Eté, Dazibao, ...

4. Le numérique, un nouveau défi pour le 4 BIS

L'accès à l'information numérisée et le développement des réseaux sociaux changent la donne pour de nombreux jeunes. Le 4 Bis a rendez-vous avec une partie de son public sur ces nouveaux outils.

- Le PNT (Pôle Nouvelles Technologies) doit être au 4 BIS un lieu exemplaire d'initiation, d'apprentissage et de services pour les jeunes qui connaissent des difficultés d'accès au numérique.
- Le futur site internet de la structure doit être porteur de la diversité de l'action du 4 BIS.
- Des partenariats et des évènements collaboratifs (type hackathon) contribueront à franchir une étape dans l'intégration du numérique dans l'action du 4 BIS, et faciliteront la création de nouveaux outils numériques répondant aux besoins de ses usagers.
- L'offre numérique du 4bis doit permettre une communication en phase avec les pratiques des jeunes.

- Le 4 Bis doit être en capacité d'utiliser ses outils numériques pour valoriser la jeunesse, la structure, ses actions.
- La présence sur les réseaux sociaux sera intégrée dans tous les projets développés.
- Le 4 Bis devra disposer d'une infrastructure informatique à jour et adaptée aux besoins du projet (PNT, salles du 4bis, Hors les murs, ateliers, événements, ...) et en capacité de répondre aux points précédents.

5. « hors les murs » : des quartiers rennais à la Métropole !

L'action du 4 BIS s'inscrit sur un territoire et naturellement dans les politiques jeunesse de la Ville de Rennes, de la Métropole et du Département d'Ille et Vilaine.

- La Mission Quartier, qui s'inscrit dans l'axe de travail « hors les murs » (*cité au point 1*), permet l'interconnaissance entre les acteurs d'un territoire, la co-construction et/ou la participation à des actions de proximité, en particulier dans les quartiers de la politique de la Ville. Elle vise également à rendre accessible et diffusable l'information disponible au 4 BIS.
- Les relations avec les acteurs jeunesse des communes de l'agglomération s'inscrivent dans la même démarche, notamment par l'intermédiaire de la participation à la Plate-forme jeunesse de la Métropole.
- A ce titre le 4 BIS apporte sa contribution à la politique jeunesse du territoire comme lieu d'observation, d'expérimentation et d'évaluation des actions engagées.
- Actions de prévention santé : Prev'en ville, le cabinet des curiosités, petites causeries.
- L'Etabli : outil de sensibilisation à l'écocitoyenneté et à la santé - environnement.

6. Le 4 BIS, la Place des possibles

Lieu d'accueil, lieu d'information, le 4 BIS est aussi un lieu de rencontre, de découverte, de rendez-vous entre jeunes, d'échange de pratiques et de projet, de brassage pour les jeunes. Il est aussi lieu de rencontre entre de nombreux acteurs qui travaillent auprès et avec les jeunes. Le bâtiment ouvre de nombreuses possibilités énumérées ci-dessous. D'autres s'ouvriront naturellement demain.

- Salle multifonction équipée :
 - Permet d'accueillir entre 80 et 230 personnes en fonction des configurations : concerts, spectacle vivant, conférences, diffusion vidéo, espace « bar ».
 - Salle déjà équipée. Avec une régie interne, le coût à la location est très accessible.
- Galerie d'exposition :
 - En façade au RDC : Espace d'exposition / information de grande visibilité.
 - Au premier étage : espace d'exposition équipé.
 - La façade : utilisable pour différentes œuvres de grande envergure.
- Centre de ressources / Centre information :
 - Sur deux étages, avec trois bureaux pour les permanences spécialisées. Beaucoup d'espace permettant déjà d'y disposer un premier accueil, 2 bureaux d'informateurs, des étagères et présentoirs de documentation, des permanences de partenaires, un pôle multimédia, un espace convivial ...
- Pépinière associative :
 - 2 à 3 bureaux partagés au troisième étage. Les associations hébergées ont un accès en autonomie au troisième étage du 4bis 7j/7 de 8h à minuit (bureaux et salles de réunions).

- Salles de réunion :
 - Salle Michel Leroux : 20 places (actuellement louée à l'année pour le public de We Ker - Garantie Jeunes).
 - Salles Jacqueline Saudray 1 et 2 : une salle de 45/50 personnes en réunion et 70 en conférence, qui se transforme en deux salles de 20 personnes.
- Ecran géant :
 - Permet la diffusion d'œuvres, d'informations ou de communication.

Le bâtiment est source de revenu au travers des locations. Il est également une plus-value non-négligeable dans les rapports partenariaux.

Son positionnement au centre-ville – « Place des cultures », telle que fut nommée l'esplanade du Général de Gaulle lors de sa conception – est un atout important en termes de valorisation de la jeunesse et de l'information fiable à Rennes. Il est une vitrine ouverte sur le centre-ville pour présenter, valoriser les activités et initiatives des jeunes des quartiers et des structures qui les accompagnent tout au long de l'année sur leurs territoires respectifs.